

Le Journal d'Adèle

Journal d'information de l'Association Adèle de Glaubitz

N°8 - JUILLET 2015



Accompagner par le travail



ÉVÈNEMENT

Lancement de L'Opéra
Enfants du Cristal



TALENT

Des doigts en or



PRATIQUE

Un espace
de soins apaisant



TÉMOIGNAGE

Le chemin d'une
inclusion réussie

Adèle ASSOCIATION
DE GLAUBITZ



Vivre une espérance



Dès septembre, découvrez notre nouveau catalogue

Evolution du cadre législatif, évaluation interne et externe, contraintes budgétaires, accessibilité, intégration scolaire, schémas départementaux, appel à projet, bientraitance... Le secteur social et médico-social est en pleine évolution avec des prises en charge de plus en plus complexes. Plus que jamais, les professionnels doivent remettre en question leurs bonnes pratiques et répondre aux attentes des usagers, des familles et des pouvoirs publics...

L'Association Adèle de Glaubitz a la conviction que la formation professionnelle est un atout pour s'adapter à ces

changements. Depuis 5 ans, son organisme de formation propose une large palette de formations réalisées par une solide équipe pédagogique. La majorité des formateurs sont des professionnels de l'Association qui ont développé des compétences spécialisées sur le terrain. L'organisme s'est aussi entouré de partenaires reconnus dans leur domaine d'activité afin de proposer des formations les mieux adaptées aux besoins des professionnels.

Adèle de Glaubitz Formation accompagne les évolutions du secteur pour garantir un accompagnement

de qualité. Dans le prochain catalogue par exemple, une nouvelle formation est proposée sur l'approche ABA « Applied Behavior Analysis », une méthode d'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique. Une autre nouvelle formation sur la gestion des situations de violence par les usagers en institution sera dispensée par un professionnel du service sécurité de l'Institut Saint-André qui accueille plus de 600 personnes en situation de handicap. Retrouvez le nouveau catalogue des formations pour 2016 dès septembre !



Consultez nos formations sur notre site internet www.glaubitz.fr/formation
 Pour toute question, contactez Pascale Meddah par mail formation@glaubitz.fr ou par téléphone au 03 88 21 10 40

Adèle
 DE GLAUBITZ ASSOCIATION 
 FORMATION



Tous partenaires

Chers lecteurs,

L'Association Adèle de Glaubitz met en œuvre de nombreux programmes pour accompagner des personnes en situation de grande fragilité. Cet engagement, elle le mène grâce à de multiples partenariats pour que chacun trouve sa place, puisse développer un projet de vie et s'épanouir. C'est le cas, par exemple, de notre collaboration avec l'Opéra-Studio de Genève, avec un objectif pouvant paraître surprenant : créer un opéra avec des personnes en situation de handicap intellectuel. Ce projet ambitieux marquera les 25 ans de l'Association Adèle de Glaubitz et les 125 ans de l'Institut Saint-André. Vous pourrez en savoir davantage sur cette exceptionnelle aventure humaine et artistique dans la rubrique «Évènement» de ce journal (ou sur notre site internet www.glaubitz.fr/opera).

De même, l'ESAT Saint-André développe de nombreux partenariats avec le tissu économique local depuis maintenant 40 ans. Travailleur en situation de handicap ou chef d'entreprise, chacun ressort grandi et enrichi par ces échanges. Vous découvrirez le fonctionnement, le rôle et les missions de l'établissement d'aide par le travail dans le dossier central du journal.

Pour répondre de façon pertinente aux difficultés rencontrées par les personnes présentant des handicaps rares, nous travaillons en réseau, avec des partenaires d'horizons divers et très spécialisés. C'est pour cette raison que l'Association Adèle de Glaubitz a porté la création d'une équipe-relais dans le Grand Est, à lire dans la rubrique «Projet».

Enfin, dans ce journal, d'autres partenariats sont présentés comme celui avec des choristes du lycée Jean Monnet à Strasbourg... En lisant et en partageant ces différentes expériences, vous devenez en quelque sorte partenaire d'Adèle de Glaubitz. Merci de l'intérêt que vous témoignez à l'Association et aux personnes qui lui sont confiées.

Bonne lecture et bel été

Michel Gyss,
Président

- p. 4 Évènement / L'opéra Enfants du Cristal
- p. 6 Brèves
- p. 7 Talent / Des doigts en or
- p. 8 Rencontre / Fêter l'été
- p. 9 Dossier / Accompagner par le travail
- p. 16 Partenariat / Tisser des liens
- p. 18 Projet / Handicaps rares : pour un meilleur accompagnement
- p. 20 Pratiques / Un espace de soins apaisant
- p. 21 Témoignage / Le chemin d'une inclusion réussie
- p. 22 Coopération / Une choriste rayonnante
- p. 24 Vie associative / Participez aux projets d'Adèle



Enfants du Cristal

Une grande aventure humaine et artistique à partager

Créer un opéra avec des personnes en situation de handicap, tel est le défi que l'Association Adèle de Glaubitz s'est lancé pour fêter ses 25 ans et les 125 ans de l'Institut Saint-André. En partenariat avec l'Opéra-Studio de Genève, cette belle aventure humaine et artistique réunira près de 200 personnes sur scène, avec 6 représentations programmées en plein air en juin 2016.

Genèse du projet

Tout commence par une rencontre musicale. Avec le Chœur des Trois Frontières, Jean-Marie Curti donne un concert dans la Chapelle de l'Institut Saint-André en novembre 2012. L'alchimie opère immédiatement avec le public. Le chef d'orchestre revient jouer plusieurs fois dans l'établissement et un jour, l'idée est lancée comme un défi : créer un opéra avec les personnes en situation de handicap accueillies à l'Institut.

L'Association Adèle de Glaubitz a l'habitude des projets ambitieux qui mettent en valeur les personnes qu'elle accompagne et leurs capacités. Pour que tout soit prêt pour juin 2016, les équipes se mobilisent déjà, avec la volonté de

mélanger des professionnels aguerris qui ont réalisé des projets d'animation à l'Institut Saint-André et ceux qui vont pouvoir apporter un regard neuf.

Autour des 4 éléments

Dès 2013, les professionnels ont été sollicités pour proposer un thème à cet opéra en quelques lignes. Une trentaine de scénarii possibles sont soumis à Jean-Marie Curti : des histoires d'amour, d'aventure, des contes, ... L'idée retenue est celle de Peggy Seyifou, éducatrice. Elle propose de jouer sur les 4 éléments : l'eau, la terre, le feu et l'air, dans un monde imaginaire très sensoriel. Cet univers onirique a séduit car il est

accessible à tous et s'éloigne de toute référence historique ou symbolique et des spectacles déjà créés à l'Institut.

Peggy Seyifou se retrouve embarquée dans l'aventure du comité d'écriture où elle est rejointe par Marie Breyer, Christophe Gaschy, et Frédéric Peter. A partir d'avril 2014, ces professionnels se sont retrouvés tous les 15 jours pour des séances d'écriture à 4 mains. Menés dans une dynamique positive, ces échanges riches ont permis de poser un maximum d'idées. Un long travail puisqu'une séance complète a été nécessaire pour trouver les prénoms des personnages. Chacun tenait un bout de l'histoire mais le comité a longuement cherché le fil rouge, la dramaturgie qui allait relier ces univers.

Une longue phase d'écriture

Fin octobre, Frédéric Peter s'engage dans la rédaction en partant de la prophétie et des premières lignes écrites par Marie Breyer. Très rapidement, il donne couleur et vie aux différents fragments de l'histoire. En interaction, chacun enrichit au fur et à mesure l'histoire par petites touches comme avec l'arrivée d'un mystérieux dragon...

Benoît Cazier, éducateur et metteur en scène du projet, rejoint alors l'équipe. Il demande à chacun de travailler sur l'un des 4 mondes formés par les 4 éléments. Pour la mise en scène, il est important de bien maîtriser les personnages et chaque détail de l'histoire pour planter les décors. Ce travail est essentiel pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans l'histoire, pour qu'elles ne soient pas des faire-valoir mais qu'elles soient mises en valeur dans chaque tableau, par leurs qualités musicales mais aussi théâtrales.

Vient le temps de la relecture avec Jean-Marie Curti qui avait besoin d'un travail abouti pour pouvoir écrire la musique. Ce temps de validation était important. Pas facile pour les auteurs d'écrire des textes pour des chanteurs lyriques sans connaître tous les codes de l'opéra ! Ils ont pourtant créé les dialogues, avec un même nombre de pieds et en rime.

Le livret de l'opéra est une création collective dont chaque membre du comité maîtrise l'ambiance. Les auteurs resteront impliqués dans le travail de mise en scène et la scénographie avec un œil critique, et aussi dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap pour lesquelles cet opéra est écrit.

A partir du livret, Jean-Marie Curti a composé la musique qu'il a présentée en juin dernier. Dès la rentrée de septembre, différents ateliers seront mis en place pour donner vie à ce projet d'envergure.

Nous vous invitons à suivre cette belle aventure sur notre site internet : www.glaubitz.fr/opera

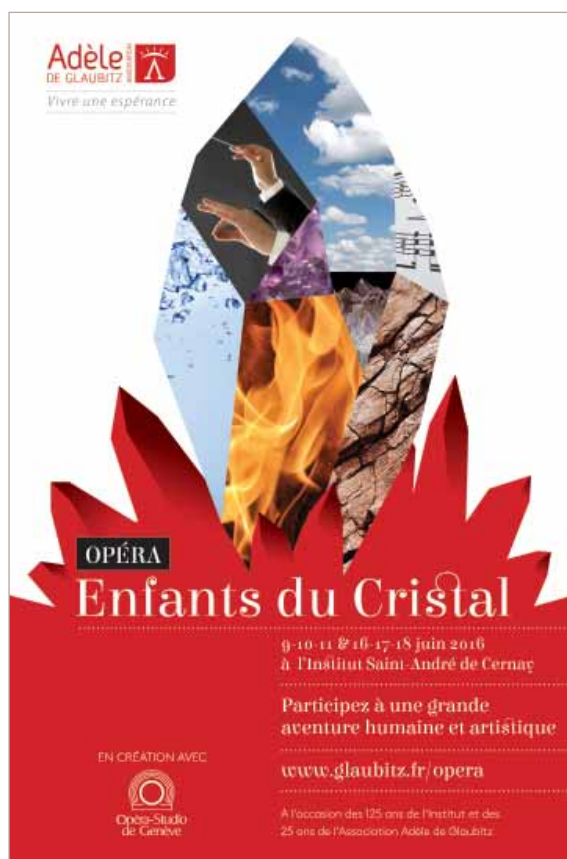
Pour toute question

www.glaubitz.fr/opera
opera@glaubitz.fr
03 89 75 30 21

Sylvia Koffel,
Chef de projet et directrice,
koffel.standre@glaubitz.fr

Christophe Gaschy, Coordination
gaschy.standre@glaubitz.fr

Magali Aymard, Communication
aymard.dg@glaubitz.fr



Le résumé en vers du livret

Il était une fois, un monde en harmonie
Protégé par l'éclat d'un Cristal bienfaisant.
Un alchimiste aidé par son jeune apprenti
L'accordait avec art, grâce aux quatre éléments.
Par maladresse un jour, le novice chuta,
Détruisant par la même un précieux ingrédient !
L'apprenti malgré lui le chaos engendra
En voulant réparer ce fâcheux accident !
Mais tel était écrit, rien de funeste en somme...
L'ancienne prophétie augurait cette ruine.
L'alchimiste dès lors, rassura le jeune homme
Lui révélant aussi, sa secrète origine.
Il venait du Cristal, il en était le fils.
Le mage rajouta avant de s'en aller
Qu'à quatre autres enfants, il fallait qu'il s'unisse...
Qu'un fabuleux dessein liait les quintuplés !
Le novice s'en vint par-delà les chemins
Dans des mondes meurtris au son d'un requiem.
Il conjura le sort en retrouvant les siens,
Avec eux s'alliant, pour briser l'anathème.
Contre les éléments la fratrie dut lutter,
Ecrivant les portées de ce poème épique.
Dans un dernier élan, le Cristal fut sauvé.
Sur le monde alentour retentit sa musique !

EHPAD SAINTE-CROIX - 25 JUIN 2015

La Croix de la Légion d'Honneur



Depuis mars 2014, l'Ehpad Sainte Croix a le plaisir d'accueillir Monsieur Alphonse Irjud et sa femme. Et c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vu ce monsieur recevoir la plus haute décoration honorifique française des mains de M. Paul Collowald, dans la plus stricte intimité comme il le souhaitait.

Né en 1919 à Ammerschwihr, Monsieur Irjud a été décoré pour sa carrière de

journaliste engagé. Mobilisé en 1940 et fait prisonnier, il rejoint la Résistance dès 1942. Il devient rédacteur en chef du journal *Nouvel Alsacien* en 1945. En 1970, il endosse la responsabilité de Directeur des études au Centre international d'Enseignement du Journalisme. Il termine sa carrière en tant que professeur des Universités de Strasbourg en 1986.

INSTITUTION SAINT-JOSEPH - JUIN 2015

S'cultive

Le projet S'cultive ton jardin prend forme. Objectif : récupérer des matériaux usagés pour en faire de l'art et réaliser ainsi un chemin de traverse. Les sculptures et autres montages ont été fabriqués par les enfants. La classe interne a participé activement à cette activité en créant des insectes. L'occasion de réviser l'organisation du monde animal et plus particulièrement le règne des insectes.



INSTITUT SAINT-JOSEPH - 5 JUIN

De nouveaux sacrements



C'est dans la Chapelle entièrement rénové qu'ont été célébrés un baptême et quatre communions par le Père Brunagel. Les jeunes et les professionnels étaient conviés à cette cérémonie avec les familles.

INSTITUT SAINT-ANDRÉ - 7 JUIN 2015

Une journée Swing

L'Association des parents et amis de l'Institut Saint-André a organisé sa traditionnelle fête annuelle. Musique et soleil ont accompagné les très nombreux visiteurs dans les allées de l'établissement, dans une ambiance conviviale.

CENTRE LOUIS BRAILLE - 17 MAI 2015

Partenariat sportif et fructueux



Pour les Courses de Strasbourg, le groupe Électricité de Strasbourg s'est engagé à reverser 1 € à chaque km parcouru pour le centre Louis Braille. Plus de 600 personnes ont ainsi soutenu l'établissement. Les 9 125 € reversés par l'ES serviront à s'équiper

en tandems adaptés. À noter la participation de Marie du centre Clainchard à l'épreuve Handirun. Confortablement installée en joëlette et portée par plusieurs éducateurs et bénévoles, elle a brillamment parcouru les 7 km de l'épreuve.

INSTITUT DES AVEUGLES - 19 JUIN 2015

Cultiver un jardin et des valeurs



Au Jardin des Deux Rives entre Strasbourg et Kehl, des résidents de l'Institut des Aveugles ont participé à l'inauguration du Jardin des Droits de l'Homme qui est décoré avec des coquelicots réalisés dans les ateliers de l'établissement. Un bel exemple d'action citoyenne salué par le Président du Conseil de l'Union Européenne en personne.



Des doigts en or

Depuis 30 ans, Annette Carret vit au foyer d'accueil spécialisé Jeanne-Marie à Grendelbruch. Elle y a développé de multiples talents. Avec un sourire rayonnant, elle a accepté de se confier et de nous faire partager un peu de ses passions.

Une bonne couturière

Au printemps, les premiers rayons du soleil viennent réchauffer la grande salle d'activité du FAS Jeanne-Marie où les mains des résidentes s'activent dans une ambiance sympathique. Dans le cadre de cette activité couture, chacune peut donner libre court à son imagination et à sa créativité pour confectionner des réalisations très personnelles. Parmi les couturières, Annette a pour projet d'habiller ses nombreux poupons. Très manuelle, Annette est **douée pour tous les travaux d'aiguille**. Tricot, broderie, couture... elle aime réaliser des habits colorés pour les poupées qu'elle collectionne. Elle vient justement de terminer une robe et un pantalon en crochet. Mais la couture n'est pas le seul talent d'Annette.

Pour l'équipe éducative, Annette est pleine d'élan. Elle est sportive : elle sait nager, fait du ski de fond et du patin à glace. Elle a aussi une passion pour les puzzles. Par contre, elle n'aime pas vraiment la cuisine. Ce qui plait le plus à Annette, c'est la musique.

Un don pour la musique

Depuis toute petite, Annette aime écouter des chansons et joue de différents instruments. Elle n'utilise pas les partitions car elle ne sait pas lire : elle préfère tout **jouer à l'oreille !** Enfant, elle a reçu à l'IMP un accordéon qu'elle conserve soigneusement. À chaque fête et à tous les anniversaires, Annette sort son instrument pour la plus grande plaisir de ses camarades.

Elle s'est aussi essayé au mélodica, une sorte de flûte avec un clavier à touche. Tous les lundis avec la professeure de musique, elle joue au piano et expérimente le violon !

Annette fait partie de la chorale de l'établissement et a ainsi participé aux 20 ans de l'Association Adèle de Glaubitz. Avec plusieurs résidentes du FAS, elle est montée sur la scène du Zénith de Strasbourg fin 2012. Elle garde un très bon souvenir de ce spectacle exceptionnel. Pendant les répétitions, elle a même reçu les félicitations du maître de chœur, Alfonso, qui a été agréablement surpris

de la voir jouer au piano sans partition, un chant qu'elle venait juste d'entendre... À présent, elle espère qu'un nouveau bénévole prendra la relève de la personne qui réunissait la chorale de l'établissement une fois par semaine. Avis aux bonnes volontés mélomanes !

Un goût pour les voyages

Annette a fêté ses 51 ans le 25 mai dernier. Elle est fière de présenter les poupées qu'elle a minutieusement alignées sur son lit, avec les habits qu'elle a elle-même fabriqués. Dans la chambre qu'elle partage avec Céline au FAS, elle a accroché des photos de sa famille et de ses vacances. Elle a déjà beaucoup voyagé en allant à Evian, Saint-Malo, la Grande-Motte, Montpellier, Paris et même la Tunisie. Cet été, elle partira d'ailleurs avec trois camarades au bord de la mer. Son sourire éclatant traduit bien son enthousiasme pour ce nouveau projet qui en appelle d'autres vu la volonté communicative d'Annette...

Fêter l'été

Vendredi 5 juin, petits et grands sont à la fête au Site du Neuhof ! Soleil et chaleur sont au rendez-vous pour cette journée qui célèbre l'année écoulée en rassemblant familles et professionnels autour des personnes accueillies sur le Site. Un beau moment de convivialité.



Sortir du quotidien

Les enfants jouent, les invités se parlent autour d'un verre ou en dégustant un morceau de gâteau confectionné par les familles, les amis ou les professionnels. C'est un temps à part où chacun sort de l'ordinaire et du quotidien pour découvrir quelque chose de plus, partager un moment différent. Le stand tenu par les représentants des Conseils de la vie sociale des différents établissements est là pour favoriser la rencontre entre les familles.



Être en contact avec la nature

Cette année, les membres de l'Association Semeurs d'étoiles sont venus avec l'âne Toto ! Les plus jeunes ont pris d'assaut la calèche pour faire le tour du Site. Les enfants accueillis dans le dispositif DASCA y ont tellement goûté que certains eurent du mal à quitter la carriole. D'autres, bien équipés, ont suivi attentivement les explications d'un éducateur-apiculteur autour des ruches installées sur le terrain arboré et fleuri du Site. Les abeilles s'y plaisent bien et donnent du miel que les élèves récoltent et mettent en pot. La pédagogie au contact de la nature et la sensibilisation à l'environnement tout au long de l'année portent leurs fruits... Nature toujours, l'îlot de la Meinau tient aussi un stand. Le jeune maraîcher situé à proximité est devenu un fournisseur du service de restauration du Site.



Partager autrement

La fête est aussi l'occasion de découvrir les réalisations des élèves et des résidents. Ainsi, les enfants des centres Braille et Jacoutôt ont proposé de petits spectacles musicaux et théâtraux, tandis que ceux du centre Clainchard et du dispositif DASCA ont exposé leurs œuvres. Avec l'atelier boulangerie, les résidents de la MAS Marie-Rose Harion ont confectionné de délicieux bretzels.



Le Site ouvre ses portes à ses partenaires... Ainsi, des élèves du collège Jean Monnet sont venus chanter avec la chorale de l'établissement où est intégrée Fiona, une jeune fille polyhandicapée qui manifeste beaucoup de joie dans cet environnement musical (à lire page 22). Pendant ce temps, des olympiades ont été âprement disputées par les classes Braille-Jacoutôt et DASCA avant la remise des prix et le goûter.

Une délicieuse journée sous les riants hospices de la nature, du jeu, et de la rencontre !



Accompagner par le travail

40 ans au service de travailleurs en situation de handicap

Pour favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement des personnes en situation de handicap, différentes activités professionnelles sont proposées par l'ESAT-EA Saint-André. Au sein de l'Association Adèle de Glaubitz, cet établissement « d'aide par le travail » bénéficie d'une longue expérience puisqu'en 2015, il fête ses 40 ans ! Nous vous proposons de découvrir l'ESAT-EA Saint-André, ses missions d'accompagnement comme ses domaines de compétences reconnues, les personnes accompagnées et aussi celles qui lui font confiance 1 en faisant appel à ses services...

Une longue expérience

Précurseur, l'ESAT Saint-André est l'un des plus anciens établissements de travail protégé en France. Le premier agrément qui a permis son ouverture officielle date du 1^{er} janvier 1975, soit 6 mois avant la législation encadrant les activités médico-sociales et notamment le travail des personnes en situation de handicap. Sous l'appellation de Centre d'Aide par le Travail, le CAT se situe alors à l'Institut Saint-André de Cernay (Haut-Rhin). La loi fait évoluer les CAT et change leur dénomination pour devenir des ESAT : Établissements et Services d'Aide par le Travail.

En 1988, l'atelier du Steinkreuz est créé à Wintzenheim (Haut-Rhin) à proximité de l'Institut Saint-Joseph de Colmar. En 1999, un autre atelier est créé à Still (Bas-Rhin) en face de l'Institut des Aveugles. Fin 2006, voit le jour l'Entreprise Adaptée (EA) Saint-André. Depuis 2007, les trois ateliers de travail protégé de l'Association Adèle de Glaubitz et l'EA sont regroupés sous une même entité : l'ESAT-EA Saint-André. **Aujourd'hui, plus de 50 professionnels accompagnent près de 290 personnes présentant un handicap dans leur projet professionnel.**

Les objectifs de l'accompagnement en ESAT

La mission de l'ESAT est d'accueillir des personnes qui ne peuvent trouver de place en milieu de travail dit «classique» ou «ordinaire», ni en entreprise adaptée, temporairement ou durablement du fait de leur handicap. C'est la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes

Handicapées (CDAPH) qui fixe l'orientation des personnes en ESAT.

Réaffirmé dans la loi du 11 février 2005, le principal objectif de l'ESAT est d'aider à une meilleure intégration sociale par le travail des personnes en situation de handicap.

Il s'agit en effet de proposer une activité à caractère professionnel tout en offrant un soutien médico-social et éducatif afin de favoriser un épanouissement personnel et une intégration sociale des personnes accueillies.

La spécificité de l'Entreprise Adaptée

L'Entreprise Adaptée (EA) s'adresse à des personnes présentant un handicap, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé ainsi qu'une orientation de travail en milieu ordinaire et en entreprise adaptée, fixée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Sa vocation est de soutenir et d'accompagner l'émergence puis la consolidation du projet professionnel du salarié en situation de handicap, en vue de sa valorisation, sa promotion et sa mobilité au sein de la structure elle-même ou vers d'autres entreprises.

En entreprise adaptée, la personne a le statut de salarié, alors qu'en ESAT, elle a le statut d'usager. Généralement, le handicap est moins prononcé en EA qu'en ESAT, la personne ayant davantage d'autonomie.

Du travail pour tous et adapté à chacun

Selon les aspirations et le potentiel de chaque personne accueillie, l'ESAT-EA Saint-André propose diverses activités professionnelles, encadrées par des moniteurs techniques d'atelier. Il existe 5 grandes catégories d'activités :



> **La sous-traitance industrielle** allant de tâches simples à des opérations plus complexes: conditionnement, mise sous plis et envoi de mailing, façonnage, montage de sous-ensembles, câblage électrique, opérations mécaniques... Cette activité permet la mise au travail de tous, sans exception car les tâches peuvent être séquencées autant que nécessaire.



> **Les activités de service:** espaces verts, repassage, nettoyage de locaux. Ces activités, en contact quotidien avec le client, nécessitent un degré d'autonomie plus élevé, une certaine «technicité» (accessible par la formation), des repères dans l'espace et dans le temps.



> **La restauration de chaises** par cannage ou rempaillage. Cette spécialité est un savoir-faire transmis aux personnes déficientes visuelles travaillant à l'atelier de Still qui vient de déménager à Dinsheim sur Bruche.



> **La mise à disposition en entreprise:**

- individuelle si la personne a une autonomie et des habiletés sociales suffisantes, des repères spatiotemporels satisfaisants, l'accompagnement se fait alors de façon distancée par le moniteur référent,
- collective par l'intervention d'une équipe d'ouvriers accompagnés systématiquement d'un moniteur, ce qui permet aux personnes, même les plus fragiles, de pouvoir découvrir le milieu ordinaire de travail.

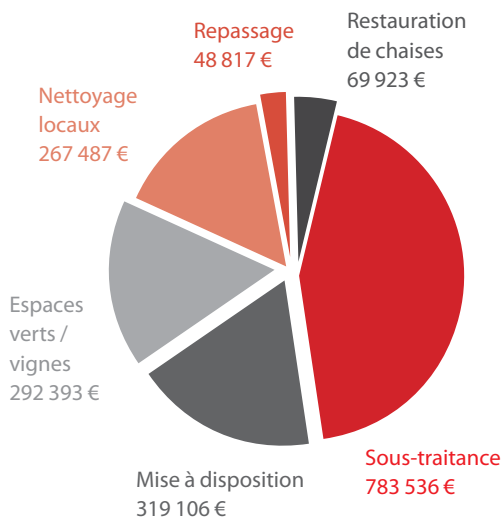


> **Les travaux agricoles** accessibles à ceux qui le souhaitent, ayant une appétence toute particulière pour le travail de la terre. L'équipe «polyculture» est au service de la Ferme Saint-André développée sur le site de Cernay pour effectuer différents travaux de maraîchage et participer à la vente des produits récoltés.

L'activité principale de l'EA Saint-André est la création, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, en entreprise ou chez des particuliers. Les salariés ont de véritables compétences dans ce domaine, qu'ils développent via la formation professionnelle. A sa création, l'EA comptait 10 ouvriers et un encadrant. Neuf ans plus tard, avec 20 salariés dont 18 en situation de handicap, cette entreprise est aujourd'hui connue et reconnue localement. Chaque matin, ce sont 4 équipes qui partent en chantier selon un planning élaboré par les deux encadrants. Tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, taille-haies, râteaux et souffleurs ne manquent pas à l'appel, les équipes non plus d'ailleurs !

Le chiffre d'affaires de l'EA s'élève à 334 000 € en 2014 alors qu'il n'atteignait pas 192 000 € en 2007 à son ouverture, soit une augmentation de 74 % en 7 ans.

Les marchés sur lesquels l'EA et l'ESAT sont positionnés ne sont jamais acquis. C'est pourquoi nous développons sans cesse une démarche de prospection commerciale permettant de mieux garantir l'avenir.



L'ESAT a généré un chiffre d'affaires de 1 781 000 € en 2014. Il était de 1 434 000 € en 2007, soit une progression de 24 % en 7 ans.



L'ESAT et l'EA comptent une centaine de clients réguliers répartis sur le territoire alsacien, voire au-delà. Voici le témoignage de deux d'entre eux. Un engagement fort au service de ces partenaires : qualité, maîtrise des coûts et réactivité !

DUPONT DE NEMOURS, entreprise de Cernay spécialisée dans la fabrication de produits sanitaires

« Depuis déjà presque dix ans, une histoire commune s'est tissée entre l'ESAT Saint-André et Dupont de Nemours, pour notre plus grande satisfaction. Aujourd'hui, ce sont, en moyenne, 10 personnes à plein temps qui travaillent de façon régulière au sein de nos locaux, dans une unité dédiée sous l'encadrement d'un moniteur.

Ces personnes de l'ESAT assurent méticuleusement des activités de manchonnage ou d'étiquetage de nos bidons, sans contact direct avec les produits phytosanitaires pour assurer le respect total des règles de sécurité. Résultats : 0 accident et 100 % de réalisation selon les normes de production attendues. Récemment, 160 000 bouteilles ont ainsi été manchonnées et étiquetées en 4 mois pour une commande urgente dont la réalisation nous a donné entière satisfaction.

Depuis quelques mois, des activités encore plus diversifiées ont été aussi confiées à des personnes de l'ESAT, notamment au sein du laboratoire, des magasins d'entreposage et aussi pour d'autres entités de production. Des personnes sont intégrées, individuellement et directement au sein des équipes classiques.

Au final, la prestation assurée par l'ESAT, de plus en plus élargie, nous apporte beaucoup de flexibilité. Dans des délais rapides, des prestations nécessitant rigueur, travail répétitif et précision sont assurées par des opérateurs compétents et volontaires pour venir travailler dans nos locaux. En effet, au-delà des compétences indéniables constatées

au niveau des résultats atteints, nous apprécions leur motivation à travailler, à être satisfaits d'assurer leurs tâches et cela, avec un grand sourire ! Cette joie de vivre, beaucoup de personnes de l'ESAT savent nous la communiquer. « *Les salariés qui interagissent avec elles, ont grandi* », nous a confié récemment un manager. Cette envie de bien faire avec le sourire nous permet, au bout de 10 ans maintenant, de témoigner d'un partenariat gagnant-gagnant, où nous avons chacun besoin de l'autre, aux plans économiques et humains. En 2014, l'unité de production accueillant les ouvriers de l'ESAT a obtenu le Grand prix du jury CARSAT pour l'amélioration des postes de travail. C'est une reconnaissance méritée pour un travail d'équipe avec 20 salariés dont 18 en situation de handicap, cette entreprise est exemplaire. »

Stéphane SACCOCCIO,
responsable d'unité

GRUPE WATERAIR SAS, spécialisée dans la fabrication et la vente de piscines,

Le partenariat avec l'ESAT Saint-André est important pour Groupe WATERAIR SAS car il est la matérialisation d'accords gagnants-gagnants : les meilleurs et les plus durables... C'est aussi une aventure humaine forte... La fierté du travail accompli par les ouvriers de l'ESAT rejaille sur toute l'entreprise de manière très positive et renforce notre volonté de réellement nous intégrer dans le tissu social local et régional.

Valérie WEISS
Responsable Achats Approvisionnements

Participer à l'obligation d'emploi

Les entreprises de plus de 20 salariés doivent compter dans leur effectif 6 % de personnes ayant une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé délivrée par la CDAPH. En confiant du travail à l'ESAT ou l'EA, elles peuvent satisfaire, en partie, leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés et réduire par conséquent leur contribution versée à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées – FIPHFP pour le secteur public). Il s'agit là d'une alternative d'autant plus intéressante que les entreprises qui n'ont mené aucune action en la matière doivent payer une contribution annuelle de 1 500 fois le Smic par unité manquante !

Pour exemple, une entreprise de 100 salariés doit compter dans son effectif 6 salariés en situation de handicap. Si aucune action n'est menée pour favoriser l'insertion de travailleurs handicapés au sein de l'entreprise, la contribution AGEFIPH s'élèvera à près de 86 000 € sur la base du Smic 2014 !



Les travailleurs en situation de handicap

L'agrément actuel de l'ESAT est de 255 places réparties sur les trois sites en Alsace, soit 272 personnes accompagnées en raison de la possibilité d'adapter le temps de travail. En 2007, un ouvrier sur dix était à temps partiel, ils sont aujourd'hui 18 %, soit 49 personnes. L'ESAT tente toujours de mieux adapter l'activité aux besoins des personnes en prenant en compte la fatigue, la santé, le vieillissement et les obligations familiales.

Chaque personne travaille à son rythme, selon ses aptitudes. Certains peuvent travailler à temps plein tandis que d'autres ont besoin que leur temps de travail soit aménagé, au vu de la fatigue, des pathologies et de l'âge. L'ESAT maintient l'objectif que chacun ait une place au travail, aussi minime soit elle, car **le travail est vecteur de reconnaissance sociale, d'identité, d'estime et de confiance en soi.**

Les deux tiers du public accueilli à l'ESAT sont porteurs d'une déficience intellectuelle et près d'un travailleur sur cinq présente des troubles du psychisme. L'accompagnement proposé doit donc être adapté à ces profils mais aussi à ceux des travailleurs présentant d'autres types de handicap comme l'épilepsie (toujours associée à un autre handicap), les déficiences sensorielles, les troubles autistiques, la déficience motrice et le traumatisme crânien...



Un projet médico-social individualisé

À la différence du milieu ordinaire de travail, le milieu protégé offre aux personnes accueillies, un panel de services pour les aider à construire leur projet socio-professionnel. C'est à ce titre que l'ESAT compte dans son effectif, outre les moniteurs techniques d'atelier, des psychologues, des assistantes sociales, un psychiatre et des animateurs de formation.

L'ESAT propose ainsi des actions d'animation-formation aux ouvriers prenant en compte leurs besoins et attentes. En lien avec son projet individualisé, chaque ouvrier peut donc participer à divers ateliers. Il s'agit d'interventions collectives.

Certaines actions ont pour objectif principal l'entretien et le développement des compétences techniques: apprentissages variés en lien avec la mise en œuvre de nouveaux travaux, formation sur la sécurité au travail...

D'autres actions sont indispensables à certaines personnes car elles conditionnent l'exercice de leur activité professionnelle. Basées sur l'ouverture, l'éveil et l'échange, elles entretiennent et développent une dynamique de progression socioprofessionnelle, comme les activités d'expression cognitives ou motrices, les actions d'information et de formation à la vie quotidienne et sociale...



Un accompagnement social

Le service social de l'ESAT-EA Saint-André est un lieu d'écoute et de parole. Les personnes viennent librement parler de leurs difficultés. Les problématiques les plus courantes concernent des démarches administratives souvent complexes, les liens ou conflits familiaux, la santé au sens large, les mesures de protection, le suivi du budget, l'accompagnement dans des projets de vie : essai en milieu ordinaire, mise en place de stages, préparation à la retraite...

Le service social travaille en partenariat avec les associations tutélaires, différentes administrations (CAF, CPAM, MDPH), les services sociaux du secteur, les SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale), les mairies, les services médicaux, et également en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire de l'ESAT.

Un suivi psychologique

A la demande d'un ouvrier ou à l'initiative d'un professionnel, la psychologue propose un lieu de parole où la personne peut déposer ce qui va, et le plus souvent ce qui ne va pas pour elle, ce qui la met en souffrance. Il s'agit d'entretiens ponctuels ou plus réguliers pour lesquels la psychologue est tenue à la confidentialité.

L'objectif du travail engagé est d'aider la personne à trouver sa place, dans l'ESAT-EA ou à l'extérieur. Il s'agit de travailler avec elle sur ce qui est facile ou difficile au travail, avec les collègues, concernant les tâches proposées, les contraintes du travail... C'est encourager la personne à verbaliser pour mieux comprendre une situation, l'aider à cheminer afin qu'elle puisse trouver et mettre en œuvre des solutions qui pourront lui apporter un mieux-être. Il ne s'agit en aucun cas de faire à sa place. La psychologue travaille en partenariat avec l'ensemble des professionnels et des familles si nécessaire.



Donner la parole

L'ESAT-EA Saint-André compte de nombreuses instances représentatives des personnes en situation de handicap.

Le Comité social, à l'instar d'un comité d'entreprise en milieu ordinaire, est composé de 12 ouvriers délégués, élus par leurs collègues sur les trois sites. Ils expriment les idées de leurs collègues avec le souci de leur faire un compte-rendu après chaque réunion. Ce Comité gère l'utilisation des fonds sociaux de l'ESAT qui permettent aux ouvriers de bénéficier de chèques-

cadeaux, de chèques-vacances ou encore de sorties en été et à Noël.

Sur le site de Cernay, une **commission sécurité** (à l'instar d'un CHSCT) a été mise en place. Cette commission se réunit deux fois par an pour analyser les conditions de sécurité du travail dans les ateliers. Les ouvriers sont force de propositions et prennent conscience de l'importance de garantir leur propre sécurité.

Enfin, comme dans tous établissements médico-sociaux, les ouvriers élisent leurs

représentants dans plusieurs **Conseils de la vie sociale (CVS)**. A Cernay, ce conseil se déroule conjointement avec les foyers d'hébergement (l'Habitat) de l'Institut Saint-André. L'atelier de Wintzenheim a son propre conseil. L'atelier de Dinsheim partage le CVS avec l'Institut des Aveugles. A noter que les conseils de Cernay et de Wintzenheim sont présidés par un ouvrier de l'ESAT, assisté par un président suppléant, élu parmi les représentants des familles.

Révéler des compétences...

En ESAT comme en EA, l'Association favorise le développement des compétences via la formation professionnelle des personnes accueillies ou embauchées. La formation est un droit auquel les ouvriers doivent pouvoir accéder afin **d'acquérir de nouvelles compétences, de progresser et de se sentir reconnus**. C'est un moyen pour les aider à gagner en autonomie et leur permettre de construire leur parcours de vie socioprofessionnelle dans une logique de progrès et d'estime de soi.

Pour faciliter cette dynamique, l'Etat participe au financement de la formation professionnelle continue des travailleurs accueillis en ESAT. Cette participation est calculée sur la base de la contribution versée par l'ESAT à un organisme collecteur agréé. Elle correspond au double de la part acquittée par l'établissement, ce qui permet d'envisager un véritable plan de formation.

... et les faire reconnaître

Depuis deux ans, l'ESAT et l'EA mettent en œuvre la RAE : Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience, à l'instar de la VAE. Portée par le dispositif national Différent et Compétent, la RAE s'appuie sur des référentiels métiers validés par les Ministères de l'Agriculture ou de l'Éducation Nationale.

Pour l'Association Adèle de Glaubitz, toute personne possède des compétences qu'il est nécessaire de reconnaître pour l'aider à gagner en confiance et à développer l'envie d'aller plus loin !

Dans ce sens, plusieurs ouvriers de l'ESAT Saint-André ont reçu une attestation de reconnaissance de compétences en 2014 dans les domaines des travaux paysagers et de la sous-traitance industrielle. Six autres ouvriers se préparent à en faire autant cette année.



Un travail de partenariat en amont...

Pour préparer de façon optimale l'arrivée de nouveaux ouvriers issus d'établissements spécialisés, d'autres ESAT ou encore venant du milieu ordinaire, de nombreux stages individuels ou collectifs sont réalisés. Chaque année, les trois sites accueillent

près de 60 stagiaires. Chacun est évalué de façon pointue pour repérer son potentiel et préparer au mieux son orientation.

L'ESAT-EA Saint-André a également signé une convention-cadre avec plusieurs Impro du secteur pour l'immersion collective

de jeunes en atelier, systématiquement accompagnés d'un éducateur, souvent en préalable à un stage individuel avant une admission en ESAT. Ce travail en amont a pour objectif d'éviter toute situation de mise en échec des personnes.

... et en aval avec les structures spécialisées

Soit parce que l'âge de la retraite approche, soit parce que le handicap devient trop complexe, certains ouvriers sont orientés en maison de retraite spécialisée ou encore en foyer d'accueil spécialisé. Pour une sortie

réussie et surtout sereine, un travail de partenariat s'impose avec des visites et des stages d'immersion...

Dans le cadre des activités d'animation, l'ESAT accompagne également chaque

année un groupe d'ouvriers dans leur préparation à la retraite. Sont abordés la gestion du temps libre, le maintien des liens sociaux, la visite de structures d'accueil...

De Still à Dinsheim

Depuis fin juin 2015, de nouveaux locaux à Dinsheim sur Bruche accueillent les ouvriers qui travaillaient à l'atelier de Still, se trouvant juste à 1 km. Avec une plus grande superficie de 500 m², ce nouvel atelier offre **de meilleures conditions de travail aux ouvriers**. Une partie de l'atelier est destinée à poursuivre l'activité «chaiserie» et l'autre, associée à une importante zone de stockage, sera affectée à la sous-traitance industrielle.

L'ESAT va pouvoir diversifier les activités professionnelles afin de permettre aux ouvriers d'accéder à de nouveaux métiers. Des activités d'animation et de formation sont en cours d'élaboration pour contribuer pleinement à l'acquisition de compétences élargies. Ce nouvel atelier va pouvoir accueillir davantage de personnes en situation de handicap.

Mieux accompagner les personnes avec autisme

Le 3^e plan autisme 2013-2017 précise que « l'accès à l'emploi et aux loisirs de personnes avec autisme ou autres troubles envahissant du développement constitue également un objectif contribuant à leur autonomie et à leur qualité de vie. ».

L'ESAT-EA Saint-André se prépare à l'accompagnement de personnes avec autisme, conformément à l'engagement pris par l'Association Adèle de Glaubitz dans son projet d'avenir 2013-2017. Cette réflexion s'appuie sur les politiques sociales en vigueur qui défendent la place et l'intégration des personnes autistes dans le milieu du travail et sur les besoins recensés et non couverts au sein de l'Association. Pour une vingtaine de jeunes avec autisme actuellement accueillis en IMPro, l'orientation en milieu de travail protégé ou ordinaire peut être envisagée.

Notre structure doit repenser son organisation pour assurer le relai et la continuité de la prise en charge, pour accueillir ce public dans de bonnes conditions et lui permettre de construire son projet socioprofessionnel.

Jeudi 15 octobre 2015, l'ESAT Saint-André fêtera ses 40 ans en réunissant les travailleurs en situations de handicap, ses clients et de nombreux partenaires.

Fanny Géa, Directrice de l'ESAT-EA Saint-André

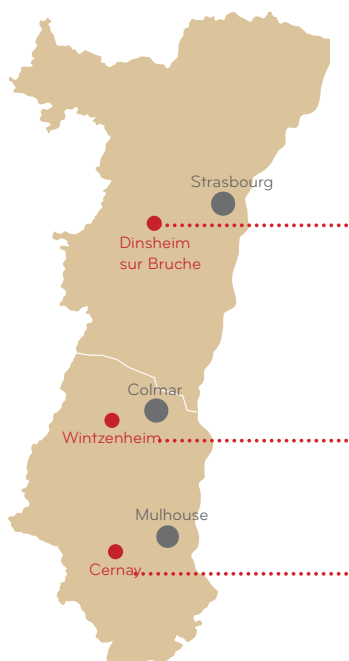
40 ans
ESAT Saint-André[®]
RENDEZ-VOUS LE 15/10/2015



POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez la présentation de l'ESAT-EA Saint-André dans l'Espace Entreprises du site internet de l'Association :

www.glaubitz.fr • www.agefiph.fr • www.centrapro.org



3 SITES EN ALSACE

SITE DE DINSCHEIM SUR BRUCHE

23 personnes / Cannage / Rempailage sièges / Sous-traitance
181 rue du Général De Gaulle - 67190 Dinsheim sur Bruche
Tél. 03 88 04 10 20 • E-mail : esat.dinsheim@glaubitz.fr

SITE DE WINTZENHEIM

57 personnes / Sous-traitance / Prestations de service
Ateliers du Steinkreuz
1 Faubourg des Vosges - 68920 Wintzenheim
Tél. 03 89 27 90 05 • Fax 03 89 27 55 44 • E-mail : esat.steinkreuz@glaubitz.fr

SITE DE CERNAY

270 personnes / Sous-traitance / Prestations de service
43 route d'Aspach - BP 40179 - 68702 Cernay Cedex
Tél. 03 89 75 30 30 • Fax 03 89 75 30 31 • E-mail : esat.cernay@glaubitz.fr



Tisser des liens

Ce printemps, des jeunes accompagnés à l'IMPro de l'Institut Saint-André à Cernay ont rencontré des élèves du lycée professionnel Jean-Jacques Henner d'Altkich. Cet échange plein de découvertes pour chacun a été vecteur d'un véritable enrichissement personnel dans une dynamique collective.

Jeudi 23 avril et mardi 12 mai, 28 élèves de la classe de première du lycée Jean-Jacques Henner, option « Services de proximité et vie locale » (bac pro SPVL), se sont rendus à l'Institut Saint-André de Cernay, dans le cadre d'un partenariat. Cette collaboration est née de la rencontre entre deux enseignantes de cette section, Audrey Abt et Anne-Marie Freyburger, et Jean-Sébastien Ineich, responsable des activités équestres adaptées de l'Institut Saint-André qui accueille régulièrement des lycéens en stage. Comme l'une des compétences à développer par les futurs bacheliers est de mettre en œuvre des démarches de projet, l'envie de créer un partenariat avec l'Institut s'est rapidement manifestée.

Concrétiser un projet attendu

Dans le cadre des activités équestres de l'Institut Saint-André, des jeunes en situation de handicap pratiquent l'attelage adapté. Actuellement, le site ne dispose que d'un parcours de maniabilité. Or, pour envisager la participation ou l'organisation à l'Institut d'une compétition d'attelage complet, combinant des épreuves de dressage, de maniabilité et un marathon, il manque des obstacles fixes. D'où l'idée de développer un partenariat avec les lycéens pour remédier à cette difficulté.

Pour les élèves de bac pro, les objectifs sont aussi bien d'identifier les caractéristiques et les besoins des personnes en situation de

handicap que d'appréhender l'Institut Saint-André dans son ensemble. Il s'agit également de mettre en œuvre des techniques de communication, d'établir un dialogue avec les jeunes et enfin, d'identifier les rôles et les fonctions des différents intervenants professionnels.

Pour les personnes accueillies à l'IMPro, ce projet vise à favoriser l'intégration sociale par le développement de rôles sociaux valorisés et la création de liens avec l'extérieur. De plus, apprendre de nouveaux gestes techniques et utiliser des connaissances vues en atelier valorisent les compétences des adolescents.



À la découverte de l'autre et de soi

Pour atteindre ces différents objectifs, plusieurs actions d'intégration ont été mises en œuvre avant la réalisation de deux obstacles destinés à l'attelage par les élèves et les jeunes pratiquant les activités équestres adaptées.

Dans un premier temps, Jean-Sébastien Ineich et Maxime Fonteray, éducateur à l'IMPro de l'Institut Saint-André ont présenté aux élèves de la classe de 1^{ère} bac pro SPVL, l'établissement, ses missions ainsi que les caractéristiques et les besoins des personnes en situation de handicap et les activités équestres adaptées.

Dans un second temps, les lycéens et leurs enseignantes se sont rendus deux journées complètes à l'Institut Saint-André. Alternativement, les élèves se sont consacrés au montage de deux obstacles pour l'attelage ou ont été en immersion à l'IMPro. Ils ont ainsi expérimenté les ateliers Aide Aux Apprentissages, dits «4 AS», et Tremplin, proposés dès l'accueil de nouveaux jeunes pour évaluer leurs besoins et leurs capacités.

À l'aide de supports concrets (images, croquis, pictogrammes, gabarits,...), de jeux, de travaux (trier des formes, visser et dévisser, travailler les notions de repères spatiaux, temporels...), ces activités favorisent et développent les capacités fondamentales requises pour accéder aux autres ateliers.

Les élèves ont aussi essayé les ateliers Bois, Travaux industriels et Passerelle qui sont axés sur la préparation à l'ESAT. Les apprentissages visent au respect des règles de sécurité, des postures de travail, au développement de la logique, du sens pratique, de l'autonomie et également de la créativité.

Les lycéens ont été chaleureusement accueillis par les adolescents de l'Institut et encadrés par l'équipe éducative. Les temps des repas, particulièrement conviviaux, ont été riches en échanges et des liens sociaux se sont tissés.

Bilan & perspectives

À la fin de la première journée, tout le monde était ravi et se réjouissait à l'idée de se retrouver une nouvelle fois. La seconde journée s'est soldée par quelques larmes

et de chaudes accolades qui en disent plus qu'un long discours.

Cette immersion a permis aux élèves de découvrir le quotidien des adolescents présentant un handicap. Certains lycéens ont changé leur regard vis-à-vis du handicap, d'autres ont été confortés dans leur choix de devenir éducateur. Cette expérience a même fait naître des vocations !

Les élèves et leurs enseignantes remercient vivement les professionnels de l'Institut Saint-André ainsi que les personnes accueillies dans l'IMPro pour ce partenariat très enrichissant.

Le mot de la fin revient à Aurélien de l'IMPro: «*Nous, ce qui nous intéresserait, c'est de venir voir comment cela se passe dans un lycée*». Message bien reçu et affaire à suivre dès la rentrée de septembre 2015.

Audrey Abt et Anne-Marie Freyburger, enseignantes au lycée professionnel Jean-Jacques Henner d'Altkich

Handicaps rares : pour un meilleur accompagnement

Dans le cadre du schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares, une équipe-relais a été mise en place début 2015 pour le Grand Est. Rencontre avec Fabienne Roussey-Schultz qui occupe pour l'Association Adèle de Glaubitz, le poste de coordinatrice territoriale au sein de cette nouvelle équipe de professionnels.

Mieux faire connaître les handicaps rares

Les situations de handicaps rares sont non seulement peu fréquentes, mais aussi très spécifiques en raison des caractéristiques liées à l'association de plusieurs déficiences rendant plus complexe la prise en charge, forcément atypique.

Trois composantes déterminent ces handicaps rares : la rareté des publics concernés (1 personne sur 10 000), la rareté des combinaisons de déficiences (comme le résume le schéma ci-contre) et enfin la rareté et la complexité des technicités requises pour l'accompagnement des personnes.





Des équipes interrégionales

Pour répondre à ces besoins très particuliers, le second schéma pour les handicaps rares 2014-2018 a fixé plusieurs axes directeurs : l'organisation intégrée sur les territoires, la qualité et la continuité du parcours de vie, le développement des compétences, l'amélioration des connaissances

et la promotion de la recherche. Pour ce faire, des équipes-relais interrégionales ont été créées. Pour l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté et la Lorraine, c'est au Réseau Grand-Est Handicap Rare dont est membre l'Association Adèle de Glaubitz, qu'a été confiée

cette mission. L'équipe-relais toute récente intervient en synergie avec les centres de ressources nationaux, eux-mêmes coordonnés par le Groupement National de Coopération Handicaps Rares (GNCHR) et les multiples ressources locales.

Faciliter un accompagnement de qualité

L'objectif de cette équipe-relais est de garantir que toute personne en situation de handicap rare trouvera une réponse en évitant les ruptures de parcours. L'équipe doit anticiper et préparer les différentes étapes d'un parcours en formant par exemple des professionnels lorsqu'une personne en situation de handicap rare doit entrer dans un nouvel établissement. C'est encore contacter l'entourage d'une personne et

coordonner les différents acteurs : le médecin, les parents, les professeurs, les référents des Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH)...

Depuis le début de l'année, l'équipe-relais recense les personnes concernées par les handicaps rares, les besoins et aussi les ressources locales afin de créer des réseaux pour évaluer et préconiser les réponses les plus adaptées.

Par exemple, pour un jeune déficient visuel pour lequel une déficience auditive est suspectée, le rôle du coordonnateur est de contacter un médecin orl pour établir un diagnostic, l'accompagner pour choisir des appareils, répertorier les outils existants, rencontrer la MDPH afin de solliciter une double prise en charge répondant à l'association des deux handicaps.

Un rôle de conseil

Le travail de l'équipe-relais passe aussi par la formation et le développement d'outils d'information destinés aux familles, aux aidants familiaux mais aussi aux médecins, aux établissements médico-sociaux,... Son rôle est également de prendre en compte l'expertise et les savoir-faire des familles pour les valoriser et les partager.

Pour couvrir tout le Grand Est, l'équipe est composée de trois coordonnateurs basés à Strasbourg, Nancy et Dijon. Pour le compte de l'Association Adèle de Glaubitz, Fabienne Roussey-Schultz pilote cette équipe. Ce dispositif « intégré » a pour objectif d'améliorer collectivement les réponses aux attentes et aux besoins

singuliers de chaque personne. L'équipe-relais fait l'interface entre les centres nationaux et les acteurs locaux. Elle apporte son appui pour l'élaboration des projets individualisés des personnes en situation de handicap rare.

Pour cela, un seul numéro de téléphone pour tout le Grand Est : 03 51 00 03 00



Un espace de soins apaisant

Depuis un an, l'Hôpital Saint-Vincent à Oderen bénéficie d'un espace de balnéothérapie adapté aux besoins des personnes qu'il accueille. Cette prise en charge individualisée apaise l'esprit et le corps.



Une activité encadrée

L'activité de balnéothérapie est réalisée de façon régulière pour le Service de soins de suite et de réadaptation (SSR), mais également pour l'EHPAD. Chaque unité bénéficie ainsi d'un jour par semaine

pour proposer cette activité aux patients ou aux résidents, en donnant priorité aux personnes en soins palliatifs.

La participation est limitée à deux personnes par séance. La balnéothérapie peut accueillir des personnes à mobilité très réduite grâce au matériel adapté. Les séances se font sur prescription médicale uniquement, en raison des contre-indications absolues ou relatives possibles. L'encadrement est assuré obligatoirement par l'ergothérapeute ou le kinésithérapeute accompagné par un membre du personnel.

L'activité se fait dans le respect des instructions élaborées selon les recommandations en vigueur. Les séances ne durent que 15 minutes, mais la prise en charge globale est bien plus longue (transport du patient, déshabillage, douche...). Il faut compter environ une heure par patient.

Proposer un moment de bien-être

Les personnes apprécient beaucoup l'activité de balnéothérapie. Elles profitent d'un temps de relaxation et de bien-être pendant lequel les tensions provoquées par la douleur et la maladie disparaissent momentanément. Cette activité leur apporte relaxation et réconfort. La balnéothérapie permet une mobilisation plus aisée et moins contraignante qui entraîne un relâchement musculaire. **La balnéothérapie est un véritable plus dans l'accompagnement thérapeutique proposé par l'Hôpital Saint-Vincent.**



Le chemin d'une inclusion réussie

Dans le cadre des activités équestres adaptées, proposées à l'Institut Saint-André à Cernay, plusieurs résidents ont participé à une manifestation hippique les 18 et 19 avril derniers à l'Écomusée d'Ungersheim : « les chemins d'Alsace ». La possibilité pour eux de montrer leur savoir-faire...

Le cheval comme médiateur

Le syndicat d'élevage et d'utilisation des chevaux de trait du Haut-Rhin a sollicité l'Institut Saint-André pour présenter le travail éducatif et thérapeutique réalisé avec **le cheval comme médiateur auprès des personnes en situation de handicap**. Cette utilisation valorise le cheval de trait en démontrant les qualités d'un animal sélectionné comme un véritable partenaire de l'homme. Les organisateurs ont souhaité mettre en avant la démarche de l'Institut en proposant de concourir à certaines des épreuves. Ils ont également confié à l'équipe de résidents accompagnés d'éducateurs et de trois chevaux,

plusieurs missions dans l'organisation même de la manifestation comme les transports du ravitaillement ou encore le montage et le démontage des épreuves...

L'équipe éducative a accepté cette proposition afin de valoriser les résidents par leurs compétences de meneurs dans différentes disciplines attelées et de développer une démarche d'inclusion sociale et culturelle. Participer à cette rencontre hippique était aussi pour l'Institut Saint-André, l'occasion d'expliquer le travail réalisé tout au long de l'année avec les résidents en les mettant en situation. En effet, le cheval occupe une place importante dans la vie de l'institution.

De belles découvertes

Pour les résidents accueillis en IMPro ou travaillant en ESAT, cette expérience exceptionnelle a été riche de découvertes et d'expérimentations nouvelles. Aucun n'avait participé à de telles épreuves jusque-là. Durant ces deux journées, les exercices se sont succédés : d'abord le débardage, puis la maniabilité cantonnière, la traction -une épreuve de force-, le deuxième jour : le labour, le dressage, puis le cross - une épreuve de vitesse. L'équipe de l'Institut s'est illustrée dans certaines épreuves avec brio, beaucoup de plaisir et de complicité entre eux et avec les chevaux comme en témoignent ces photos !

Une choriste rayonnante

La musique est un formidable vecteur d'intégration. Fiona, une adolescente en situation de polyhandicap, participe ainsi tous les mercredis à la chorale d'un collège. Un bel exemple d'ouverture et d'échanges.



Améliorer la communication

Agée de 15 ans, Fiona est accueillie au Centre Raoul Clainchard depuis 2005. Malgré son polyhandicap, l'adolescente est capable d'exprimer très clairement ses ressentis par des sourires, des rires, des applaudissements ou d'autres sons. Fiona réagit à l'appel de son prénom et se montre attentive lorsqu'on lui parle. Elle comprend les modulations d'intonation (fin de phrase, interrogation, félicitations, réprimandes) et peut y répondre de manière cohérente. Fiona possède une bonne mémoire et connaît les paroles de nombreuses chansons dont elle cherche à reproduire les sons.

Dans son projet personnalisé d'accompagnement, avec l'objectif d'améliorer sa communication, plusieurs moyens sont mis en œuvre : suivi orthophonique en petit groupe, atelier communication, séances d'orthoptie... L'équipe éducative profite des moments en groupe restreint pour stimuler son envie de communiquer avec les autres et favoriser son expression orale. Dans cette dynamique, les éducateurs ont proposé à Fiona de participer à la chorale des collégiens du lycée Jean Monnet à Strasbourg.

Les bases du partenariat

Après une réunion de sensibilisation au handicap, les choristes sont venus au Centre Raoul Clainchard pour chanter à l'occasion de la dernière fête de Noël. Cette première rencontre entre les collégiens et les jeunes en situation de polyhandicap a permis **une ouverture à l'autre** et un partage avec des pairs différents.

Le projet de partenariat s'est ensuite finalisé par la signature d'une convention qui prévoit pour le Centre Raoul Clainchard, la possibilité d'accueillir des jeunes de 3^{ème} en stage et des choristes pour découvrir l'établissement de Fiona. En avril, plusieurs collégiennes sont venues au Centre Raoul Clainchard. Elles ont assisté à l'atelier communication auquel participe Fiona et ont appris quelques signes tirés de la Langue des Signes Française. Elles ont aussi découvert un atelier Snoezelen, basé sur l'éveil des sens. Les collégiennes ont posé de nombreuses questions. Le bilan de cet échange a été très positif, quant à l'approche du handicap et des visées éducatives des professionnels.

La convention permet aussi au lycée Jean Monnet de faire appel à des professionnels du Centre pour intervenir lors de forum métiers. Le 13 février dernier, deux

éducatrices sont intervenues ainsi auprès de lycéens afin d'expliquer leur parcours de formation et leurs missions au quotidien. Enfin, les modalités d'intégration de Fiona à la chorale du collège sont détaillées dans cette convention.

L'intégration à la chorale

Fin janvier, une nouvelle réunion, en présence de Fiona, a été proposée aux collégiens participant à la chorale pour aborder le polyhandicap, les causes, les soins apportés, les activités éducatives... Cette intervention a donné lieu à un temps d'échange sur la différence, le handicap et la façon de vivre au quotidien pour les enfants accueillis au Centre Raoul Clainchard. Cette discussion a permis de lever les tabous et de préparer l'intégration de Fiona à la chorale.

Depuis le 11 mars, Fiona se rend aux répétitions de la chorale du lycée Jean Monnet tous les mercredis de 12 h à 13 h. Un éducateur l'accompagne et assiste aux séances, en retrait. A chaque fois, deux collégiennes accueillent Fiona et la raccompagnent jusqu'à la sortie. Spontanément, les collégiens se sont proposés pour pousser le fauteuil.



À chacune des séances, le professeur de musique veille à installer Fiona au cœur de la chorale. La jeune fille se sent à l'aise au milieu de ses pairs. Elle apprécie beaucoup les onomatopées et les jeux vocaux réalisés pour l'échauffement de la voix.

Durant ces répétitions, Fiona s'exprime beaucoup par des gestes et des applaudissements. Elle vocalise à certains moments. Au fur et à mesure des séances, elle a appris à reconnaître les chansons.

Un bilan encourageant

Après 11 séances, le bilan est extrêmement positif. L'équipe éducative trouve Fiona plus épanouie et plus patiente. Lorsque l'ergothérapeute et l'orthophoniste reprennent le déroulement de la semaine en atelier communication, elle se redresse et éprouve de la fierté quand les répétitions au collège sont évoquées.

Pour le professeur de musique, Monsieur Ayache : *« ce partenariat a permis aux élèves d'apprendre à donner, à être patients et à encore plus apprécier ce beau cadeau qu'est la vie ! Fiona a participé avec joie à la chorale en exprimant sa satisfaction par*

ses cris, ses gestes et son sourire. »

Les choristes ont même écrit une chanson pour Fiona : *« Ma très chère Fiona, Tu vas nous manquer - Nous souhaitons que tu passes un très bon été - Ma très chère Fiona, Tu vas nous manquer - Tu es le cœur/chœur de la chorale »*

Deux concerts marqués par l'émotion sont venus clôturer l'année scolaire. Pour la fête de l'été au Site du Neuhof, Fiona, vêtue de noir et blanc comme ses camarades, est apparue au centre de la chorale. Les choristes ont entonné des canons, des chansons en anglais. La reprise de la chanson symbolique *« À celui qui blesse un enfant »* d'Enrico Macias a porté un message de tolérance, de respect et d'acceptation de l'autre dans sa différence. Pour le second concert, les résidents de la maison de retraite Les pâquerettes attendaient avec impatience la venue des collégiens. Ils ont apprécié la représentation.

Ce partenariat est une véritable réussite et **un bel échange musical**. Dix ans après la loi de 2005 sur le handicap et l'inclusion des enfants en situation d'handicap au milieu ordinaire, ce projet permet à une adolescente polyhandicapée d'être membre à part entière d'une chorale de collégiens. Ceux-ci ont été

chaleureusement remerciés par l'équipe éducative pour leur gentillesse, leur ouverture d'esprit et leur façon de s'adresser à Fiona comme à une autre adolescente. Ce partenariat contribue à faire des collégiens de futurs citoyens ouverts et éclairés sur le monde qui les entoure et à découvrir les métiers du médico-social. Profondément convaincu du bien-fondé de ce partenariat, le professeur de musique résume cette expérience par une jolie phrase : *« Fiona nous a rapproché »*



Participez aux projets d'Adèle

Pour chaque personne en situation de fragilité, Adèle de Glaubitz construit un projet de vie adapté, en mobilisant professionnels et partenaires. Pour réaliser ces projets, l'Association a aussi besoin de vous et de votre générosité ! C'est grâce aux donateurs que le quotidien des personnes peut être amélioré. Alors vous aussi, devenez partenaires de l'Association en faisant un don.

À but non lucratif, l'Association Adèle de Glaubitz réalise une mission reconnue d'intérêt général, ce qui permet des avantages fiscaux avec une réduction des impôts. Les dons versés à l'Association sont ainsi déductibles de :

- l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable pour les particuliers.
- l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pour les entreprises à hauteur de 60 % du montant du don et dans la limite d'un plafond de 5 % du chiffre d'affaires annuel, l'excédent pouvant être reporté sur les cinq années suivantes.
- l'ISF, dans la limite de 75 % du montant du don, jusqu'à 50 000 € par an.

À réception de votre don, l'Association Adèle de Glaubitz vous adresse un reçu fiscal destiné à votre prochaine déclaration.

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter au 03 88 21 19 80, ou à l'adresse mail suivante : dg@glaubitz.fr

Votre don est à adresser à l'Association Adèle de Glaubitz
76 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg

Un grand merci pour votre geste solidaire

Adèle ASSOCIATION
DE GLAUBITZ 

Vivre une espérance

Association Adèle de Glaubitz
76 avenue du Neuhof • 67100 Strasbourg
Tél. 03 88 21 19 80 • mail : dg@glaubitz.fr

www.glaubitz.fr

Siège et direction générale

76 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 21 19 80 • Fax 03 88 52 15 33
Courriel dg@glaubitz.fr

Site du Neuhof

80 avenue du Neuhof
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 65 80 00 • Fax 03 88 65 80 07
Courriel site.neuhof@glaubitz.fr

Institution Saint-Joseph

3 Route de la Fédération
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 39 04 58 • Fax 03 88 40 27 21
Courriel stjoseph67@glaubitz.fr

Ehpad Sainte-Croix

20 rue de la Charité
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 44 96 60 • Fax 03 88 44 96 69
Courriel stecroix@glaubitz.fr

Gai séjour

14-18 quartier du Guirbaden
67170 GRENDELBRUCH
Tél. 03 88 49 64 64 • Fax 03 88 97 53 91
Courriel gaisejour@glaubitz.fr

Institut des Aveugles

25 Grand'Rue
67190 STILL
Tél. 03 88 48 79 00 • Fax 03 88 50 09 57
Courriel ida@glaubitz.fr

Institut Saint-Joseph

1 chemin Sainte-Croix
68000 COLMAR
Tél. 03 89 20 12 60 • Fax 03 89 23 06 00
Courriel stjoseph68@glaubitz.fr

Institut Saint-André

43 route d'Aspach BP 40179
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 30 00 • Fax 03 89 75 30 01
Courriel standre@glaubitz.fr

Hôpital Saint-Vincent

60 Grand'Rue
68830 ODEREN
Tél. 03 89 39 19 00 • Fax 03 89 38 25 41
Courriel stvincent@glaubitz.fr

ESAT-EA Saint-André

Sites de Cernay, Dinsheim sur Bruche et Wintzenheim
43 route d'Aspach BP 40179
68702 CERNAY CEDEX
Tél. 03 89 75 30 30 • Fax 03 89 75 30 31
Courriel esat.cernay@glaubitz.fr

Merci pour votre soutien qui nous permettra de poursuivre l'action solidaire en Alsace et de vivre une espérance !